

LES BESOINS DANS L'AIDE ALIMENTAIRE



9,1
millions

de Français
vivent en dessous du seuil de
pauvreté ⁽¹⁾
> 14,4% de la population ⁽¹⁾



31,4%

des personnes vivant dans
une famille monoparentale
sont pauvres ⁽¹⁾

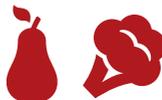


Près de

4

millions

de Français ont recours
à l'aide alimentaire ⁽²⁾



6,5%

des personnes les plus démunies
consommant 4 fois moins de fruits et
légumes que la moyenne nationale ⁽²⁾



Risque de pathologies
liées à l'absence
d'équilibre alimentaire



LE SAVIEZ-VOUS ?

- > Le taux de pauvreté correspond à la part de personnes dans la population totale dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. En 2021, le seuil de pauvreté monétaire s'élève à 1 216 euros par mois pour une personne seule. (Source : Insee n°1973, Novembre 2023)
- > Les associations d'aide alimentaire ont besoin de produits frais pour compléter les produits distribués dans le cadre de l'aide alimentaire publique communautaire ou nationale ou collectés lors des ramasses en magasins.



L'AIDE ALIMENTAIRE EST LA PREMIÈRE ÉTAPE VERS LA RECONSTRUCTION DE SOI. LES ASSOCIATIONS D'AIDE ALIMENTAIRE ACCOMPAGNENT LA PERSONNE EN PRÉCARITÉ SUR D'AUTRES THÉMATIQUES QUE L'ALIMENTATION : LOGEMENT, GESTION D'UN BUDGET, RETOUR À L'EMPLOI, SANTÉ, CULTURE....

ILS TÉMOIGNENT...

« **Les fruits et légumes** contribuent à la bonne santé. Dans le cadre de sa mission de logistique de l'aide alimentaire, ReVIVRE propose aussi l'acheminement de paniers de fruits et légumes frais. **Les dons des agriculteurs nous sont donc très précieux.**»

Philippe DUPONT, directeur - Revivre Ile de France

« La Croix-Rouge française est particulièrement attentive à l'équilibre nutritionnel des paniers alimentaires proposés aux personnes rencontrées. La présence régulière de **fruits et de légumes variés** et de saison est donc essentielle. **Les produits proposés par les agriculteurs donateurs de SOLAAL sont toujours très appréciés** et nous espérons pouvoir poursuivre cette collaboration afin de faire face à une demande sans cesse croissante. »

Elisabeth OULHEN, responsable des approvisionnements - Croix-Rouge française

« Les 79 Banques Alimentaires, 1er réseau d'aide alimentaire en France, distribuent toute l'année des denrées diversifiées et de qualité à plus de 6 000 associations. **La générosité des agriculteurs est fondamentale** : elle donne à nos bénéficiaires l'accès à des **produits frais** issus de la production française, de proximité. Le partenariat continu avec les producteurs, acteurs de la chaîne de solidarité, est une priorité pour notre réseau, dans la lutte contre la précarité alimentaire tout en donnant une utilité aux excédents. »

Bernard BONNES, vice - président en charge des relations avec le monde agricole - Fédération Française des Banques Alimentaires

« Les dons de **fruits et légumes frais** sont très appréciés par les personnes que nous accueillons car ils apportent de la diversité dans les produits proposés mais aussi une réelle qualité alimentaire. **Nous sommes donc très satisfaits de l'apport de SOLAAL et nous continuerons à travailler ensemble autant que possible pour contribuer à la lutte contre la précarité alimentaire mais aussi à la lutte contre le gaspillage alimentaire** »

Aurélien Dollon, responsable du service don alimentaire - Restos du Cœur

« Les personnes en situation de pauvreté et de précarité sont accompagnées et soutenues par les bénévoles tout au long de l'année. Pour réaliser cette solidarité sur le plan alimentaire, nous avons besoin de rassembler tous les acteurs qui ont envie d'agir et en particulier le monde agricole. **Accéder à des produits diversifiés et de qualité est un gage de respect de leur dignité et nous permet d'aborder les questions de nutrition et de santé.** Pour mettre en œuvre de façon concrète cette solidarité essentielle, nous avons besoin de vous. Merci de votre soutien ! »

Nicolas CHAMPION, secrétaire national en charge de la solidarité en France - Secours populaire français

SOLAAL CONTRIBUE À LA DIVERSITÉ ALIMENTAIRE DES PLUS DÉMUNIS EN PRODUITS FRAIS

CONTACTEZ SOLAAL : 01 53 83 47 89 • dons@solaal.org • www.solaal.org